



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 septembre 2020
Date de publication : 28 septembre 2020

Référence

20.21.09.78

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Acquisition à Madame et Monsieur Alain JACQUINOT et Madame et Monsieur Raphaël PASSARD et classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée AZ n°339

Secrétaire de séance

Mme Amandine BORNECK

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

En février 2020, la Ville a fait l'acquisition de la parcelle cadastrée section AZ n° 340 située rue André Ameter afin de la classer dans le domaine public.

L'acquisition de ladite parcelle, incluse dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « La Paule » dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Dole, a permis d'amorcer la concrétisation des projets d'urbanisation future du secteur.

En début d'année 2020, la Ville a pris contact avec Madame et Monsieur Alain JACQUINOT, ainsi qu'avec Madame et Monsieur Raphaël PASSARD, tous propriétaires indivis de la parcelle cadastrée section AZ n° 339, afin de leur proposer l'acquisition de ladite parcelle en vue de son classement dans le domaine public dans la continuité des projets d'urbanisation et dans une logique de régularisation cadastrale de la rue Léon Ameter.

Ainsi, à l'issue de divers contacts entretenus avec Madame et Monsieur Alain JACQUINOT et Madame et Monsieur Raphaël PASSARD, les parties se sont entendues sur une acquisition à l'euro symbolique.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 17 septembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à Madame et Monsieur Alain JACQUINOT demeurant à Dole, 17 rue Léon Ameter et à Madame et Monsieur Raphaël PASSARD demeurant à Dole, 23 rue Léon Ameter, de la parcelle cadastrée section AZ n°339 d'une contenance de 27 ca,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix d'un euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir dont les frais d'établissement seront supportés par la Collectivité ainsi que tout autre document nécessaire,

- **APPROUVE** l'intégration de la parcelle AZ n° 339 au domaine public communal dès qu'elle aura été acquise par la Collectivité.

L'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Madame et Monsieur Alain JACQUINOT - 17 rue Léon Ameter- 39100 DOLE
- Madame et Monsieur Raphaël PASSARD - 203 rue Léon Ameter - 39100 DOLE
- Maître Pascal LAURAIN - LEGATIS NOTAIRES - 34 avenue de Northwich- 39100 DOLE

Fait à Dole, le 21 septembre 2020,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX



**Acquisition à Mme et M. JACQUINOT et Mme et M. PASSARD et
classement dans le domaine public
Rue Léon Ameter**

